

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XVIII

Québec, 7 avril 1906

No 34

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 529. — Les Quarante-Heures de la semaine, 529. — Discours du Pape, 530. — Adresse des nouveaux évêques au Pape, 533. — Ordinations, 534. — A propos d'un cas récent de possession, 535. — Suite du courrier de Benjamin, 539. — Des faits consolants, 541. — La communion fréquente, 541. — Bilan géographique de 1905, 542. — Bibliographie, 543.

### Calendrier

— o —

8 Dim.	vi	<b>Des Rameaux</b> , <i>Asp. et Intr.</i> sans <i>Gloria Patri</i> . Bénéd. des Rameaux qu'on tient à la main pendant la Passion et le chant de l'Évang. <i>Kyr.</i> du Carême. Vêp. de ce dim. sans suffr.
9 Lundi	vi	} De la férie.
10 Mardi	vi	
11 Merc.	vi	
12 Jeudi	b	<b>Jéudi-Saint</b> . <i>Kyr.</i> du 2nd ton. Communion du Clergé. Reposoir.
13 Vend.	n	<b>Vendredi-Saint</b> . (Fête légale.)
14 Samd.	b	<b>Samedi-Saint</b> . Litanies doublées. <i>Kyr.</i> 2 cl.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

9 avril, Couvent de Lotbinière. — 10, Couvent de Saint-Paschal. — 12, Reposoir. — 14, Couvent de Saint-Ferdinand.

**Discours du Pape**  
AUX NOUVEAUX ÉVÊQUES  
EN LEUR IMPOSANT LES INSIGNES DE LEUR DIGNITÉ

---

Votre vue apportée aujourd'hui à Notre cœur de Pasteur, affligé depuis longtemps d'un cruel chagrin, une consolation tout à fait opportune, et comme une joie ; il convient en effet de vous saluer de ces paroles très aimantes de l'apôtre Paul : *Fratres mei carissimi et desideratissimi, gaudium meum et corona mea* (1). *Gaudium*, parce que, appelés à accomplir en union avec Nous les travaux du ministère apostolique, vous Nous prêterez, Dieu aidant, une aide active et zélée. *Corona* également ; car vous apportez à l'Eglise de Dieu un splendide ornement par le renom de la doctrine, la piété et les autres vertus dans lesquelles brille chacun de vous.

Tenez-vous donc dans le Seigneur, mes très chers, et réjouissez-vous, car c'est le propre de la divine Providence que ceux qu'elle institue pasteurs des âmes, apparaissent par une faveur divine fortifiés et comme revêtus d'une haute et incroyable vertu, qui ne peut jamais être brisée ni affaiblie par les efforts des hommes ou par la vicissitude des choses. — Il est vrai que la charge épiscopale, formidable même aux épaules des anges, est en tout temps soumise à des labeurs, à des soucis, à des inquiétudes innombrables ; mais dans le présent, les circonstances augmentent la lourdeur du poids de ce ministère. La condition douloureuse de l'Eglise et de la religion est mise en pleine lumière et sous les yeux de tous, clairement reconnue de tous.

Certes, c'est une grande cause de tristesse qu'il y en ait tant que la perversité des erreurs et l'insolence envers Dieu entraînent et précipitent dans l'abîme ; tant qui, à quelque forme de religion qu'ils appartiennent, semblent maintenant s'affranchir de la foi divine ; et qu'il y en ait si peu, même parmi les catholiques ayant conservé de la religion encore le nom, qui gardent la chose et accomplissent ses devoirs ! Beaucoup plus graves sont l'angoisse et la souffrance de Notre cœur pour les maux désastreux et funestes, provenant surtout de ce que l'Eglise non seulement ne compte nulle part dans l'admi-

---

(1) PHILIPP., IV, 1.

nistration des Etats, mais encore voit combattre, de propos délibéré, son influence si salutaire de toutes façons. En cela apparaît le grand et juste châtement, du Dieu vengeur ; qui permet que les nations qui s'écartent de lui s'engourdissent dans le misérable aveuglement des esprits.

C'est pourquoi, si au milieu de tant de maux si pressants, Nous sommes contraint de vous imposer le poids du ministère apostolique par ces paroles de Jésus-Christ : « Voici que je vous envoie, comme des brebis au milieu des loups (1), » Nous vous exhortons vivement à vous souvenir des enseignements qu'au même endroit le Christ donne à ses apôtres. Vous êtes des brebis ; et, puisque la douceur est le propre des brebis, voyez de quelles armes vous devez constamment vous servir contre les contempteurs de la religion et de votre dignité, à savoir la bonté, la charité, la patience. « Soyez, ajoutez-il, simples comme des colombes. » Mais une simplicité de cette sorte exclut entièrement, cela est évident, toutes fourberies, simulations et fraudes familières aux ennemis de l'Eglise, et singulièrement nuisibles. Et le Maître très bon n'a pas omis ceci : « Soyez prudents comme des serpents » ; c'est-à-dire sans cesse vigilants en toutes choses ; redoutant avec circonspection les artifices ingénieux des adversaires ; pourvoyant soigneusement à ce qu'aucune chose ou apparence dans vos actes puisse donner prise à la calomnie ou à l'outrage ; enfin, défendant avec magnanimité la justice, la foi et la probité, non seulement en faisant le sacrifice des biens matériels, mais avec le mépris de la vie même.

Il faut surtout que les pasteurs de l'Eglise s'étudient avec sollicitude, et de tout leur pouvoir, à garder entre eux cet accord de sentiments, par la force duquel nul ne puisse vouloir en particulier ce que ne voudrait pas l'ensemble des autres unis entre eux par un heureux accord. Il n'échappe à personne, en effet, qu'un tel accord des cœurs et des volontés fait vraiment notre soutien et notre force et qu'en découlent abondamment ces secours qui sont très nécessaires à l'accomplissement de notre ministère.

Le Christ a ainsi constitué son Eglise qu'elle tire sa force

---

(1) MATH., x. p 16.

partout et toujours de cette unité qui relie ses membres entre eux ; aussi l'Eglise, dans les saintes Ecritures, est-elle comparée à une armée prête au combat, et lui est-il recommandé d'être redoutable comme une troupe rangée en bataille ; tandis qu'au contraire, au témoignage d'Augustin, la discorde des chrétiens est le triomphe des démons, ce qui ressort clairement de cette sentence du Christ : « Tout royaume divisé en son sein sera détruit (1). » Et en réalité, comme c'est à ce but que tendent de tout leur esprit les plus acharnés ennemis de l'Eglise et de la foi, à savoir que cette merveilleuse unité soit détruite, ils n'ont de cesse qu'ils n'aient séparé les brebis de leurs pasteurs ; et ils atteignent à ce degré de malice qu'ils cherchent à soulever des discussions entre les pasteurs eux-mêmes.

C'est pourquoi ayez avant tout à cœur cette unité, génératrice de biens si excellents. Tenons-nous ensemble, sous les auspices du souverain prince des pasteurs, et vainquons les ennemis de la Croix tous les jours forts, dans un combat plus heureux par la concorde, et entourons de toutes parts le dépôt sacré de la foi, comme un bataillon carré. Et Nous ne doutons pas que l'illustre nation française, émue à la pensée de l'Etat chancelant misérablement, s'unissant de cœur aux pasteurs de l'Eglise et leur obéissant, comme il est juste, ne fasse en sorte, dans la mesure de ses forces, de se montrer tout à fait digne de ses pères et de ses aînés, fils généreux de l'Eglise catholique.

Que si, dans les circonstances troublées et fatales au nom chrétien, il faut demander à Dieu tout-puissant, le seul refuge contre les épreuves et les tourments, afin qu'il vienne en aide à son Eglise souffrante, et qu'il lui communique la force de combattre et le pouvoir de triompher ; il faut maintenant que tous à l'envi nous implorions le secours de Dieu lui-même et que nous prenions comme intercesseurs auprès de Lui la très glorieuse Vierge Marie et les célestes patrons de la France. Que dans sa bonté il accède à nos vœux communs ; qu'il console l'Eglise par le don si désiré d'une liberté tranquille ; qu'il rende à tous les catholiques, que Nous entourons d'un amour paternel, une paix solide et une prospérité véritable par la foi.

(1) LUC., XI, 17.

## Adresse des nouveaux évêques au Pape

Le lendemain de leur Sacre, le 26 février dernier, les quatorze nouveaux évêques français, qui avaient reçu des mains du Souverain Pontife la consécration épiscopale, ont présenté à Sa Sainteté Pie X l'adresse suivante :

Très Saint-Père,

Les nouveaux évêques de France que Votre Sainteté a daigné choisir elle-même, et appeler ensuite à Rome pour leur conférer de ses augustes mains la consécration épiscopale, pénétrés de toute l'exceptionnelle grandeur des circonstances au sein desquelles s'opère l'exaltation de leurs très humbles personnes, ont désiré d'un vif désir être reçus par Votre Sainteté en cette audience collective.

Jamais peut-être le successeur de Pierre n'avait donné à une même Eglise particulière autant de pasteurs à la fois.

Jamais il ne le fit par l'exercice plus parfaitement indépendant de son pouvoir de paître tout le troupeau du Christ, brebis et agneaux.

Très Saint-Père, ce n'est pas d'avoir été choisis que nous voulons ici bénir principalement Votre Paternité, mais bien de tant d'attentions exquises, dont il Vous a plu de nous combler : en compensant par exemple le fardeau mis sur nos épaules par la croix si gracieusement attachée à nos poitrines, et surtout en nous laissant le souvenir incomparable que la plénitude du sacerdoce sera venue en nous de la source même qui seule renferme l'universalité du pouvoir chrétien.

La France catholique entière eût été en nos personnes présente à Votre pensée et à Votre cœur, que Votre Paternité n'aurait pas su se faire pour elle plus maternellement caressante.

Elle l'a compris, Saint-Père.

Notre France ! Ah ! il est trop vrai que l'homme ennemi — *homo inimicus* — l'a momentanément partagée en deux, de telle sorte qu'une partie de ses fils fait présentement pleurer l'autre ! Mais avec quelle compatissante tendresse Votre Sainteté vient de dire à celle-ci : *Cum afflictis affligimur, cum flete flemus !* et avec quelle richesse de générosité avez-vous

promis que Votre paternel amour pour elle ne s'attiédirait jamais ! Avec quelle confiance avez-vous daigné espérer en elle, pour de futurs mérites chrétiens qui égaleront ceux de son passé ! tout cela au prix de la constance dans l'épreuve : *Ne, per asperitates et angustias temporum, fracto demissove animo fiant.*

Le Saint-Siège, lui, ne se sépare pas de la France : *Aderit illis semper Apostolica hæc Sedes.*

Il fallait, Saint-Père, et nous le faisons, mettre à Vos pieds l'hommage de notre reconnaissance sans bornes pour le trésor de tant de grâces et particulièrement de ces augustes paroles versées de Votre cœur dans les nôtres.

Nous allons porter à nos Eglises tout ce que nous avons pu recueillir de la charité apostolique de Votre Sainteté, communiquer aux bons le réconfort de Vos instructions et redire aux autres qu'à Votre magnanime exemple, nous nous obstinerons à les aimer.

A la suite de leurs vénérables frères, hier encore leurs pères, Vos nouveaux évêques, Très Saint-Père, s'attacheront à faire de mieux en mieux, non seulement comprendre, mais surtout pratiquer la première des notes de la Sainte Eglise de Dieu : l'unité, en même temps qu'ils affirmeront par la conduite comme par la parole que le premier de nos besoins est l'union, qu'elle sera notre force la plus indispensable.

Notre vœu ardent est de mériter devant Dieu, devant la sainte Eglise, et pour le salut de notre bien-aimée France, au moins une partie de l'éloge que la liturgie fait des saints pontifes : *In tempore iracundiæ factus est reconciliatio.*

Et daigne Votre Sainteté, en agréant l'hommage de notre reconnaissance la plus profonde, de notre vénération la plus filiale, de notre soumission la plus entière, bénir une nouvelle fois nos personnes, les âmes qui nous sont confiées, prêtres et fidèles, enfin notre chère France.

---

### Ordinations

---

A Saint-Joseph de Beauce, le dimanche 1er avril, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a conféré l'Ordination sacerdotale à

MM. Philibert Grondin et Albert Carrier, tous deux du diocèse de Québec.

M. l'abbé Grondin, professeur au Collège de Lévis, est paroissien de Saint-Joseph de Beauce ; M. l'abbé Carrier, régent au Séminaire de Québec, appartient à la paroisse Saint-Maxime de Scott.

— o —

### A propos d'un cas récent de possession

— o —

La *Revue du Monde invisible*, dans ses numéros de juillet et d'août 1902, décrit, avec force détails et preuves à l'appui, les phénomènes extraordinaires qu'on a observés chez la possédée de Grèzes (Aveyron), au printemps de 1902.

On peut les résumer ainsi : « cris et convulsions accompagnés de la formation de morsures et de brûlures ; horreur des choses saintes ; la personne en question distingue l'eau bénite de celle qui ne l'est pas, une hostie consacrée d'une autre qui ne l'est pas, mais qui est apportée avec le même cérémonial ; elle parle le latin, le grec, le chinois, le russe, l'espagnol, etc., toutes langues qu'elle ne connaît pas. »

Ouvrons maintenant le Rituel romain au chapitre 1er du titre X : *De exorcizandis obsessis a dæmonio*, le paragraphe 3ème dit : « In primis, ne facile credat, aliquem a dæmonio obsessum esse, sed nota habeat ea signa, quibus obsessus dignoscitur ab iis, qui vel atra bile, vel morbo aliquo laborant. *Signa autem obsidentis demonis sunt : ignota lingua loqui pluribus verbis, vel loquentem intelligere ; distantia, et occulta patefacere ; vires supra ætatis sui conditionis naturam ostendere ; et id genus alia, quæ cum plurima concurrunt, majora sunt indicia.* »

L'authenticité des faits extraordinaires relatés plus haut est indiscutable. Le cas de Grèzes est un cas véritable de possession diabolique. Vous croyez ma conclusion logique ? M. l'abbé A. Véronnet dit que le contraire est possible (1). Voici ses arguments.

Il avoue d'abord qu'il y a dans le cas de Grèzes « un ensemble de faits très remarquables et qui paraissent décisifs, même

(1) *Revue du Clergé français* du 15 février 1904. — « La possession diabolique : Etude d'un cas récent. » A. Veronnet.

étant pris en particulier. » Il apparaît à première vue que l'on ne puisse songer sérieusement à attribuer un ensemble de pareils phénomènes à des forces naturelles.

Nous nous en étions un peu douté. Ce que nous étions à cent lieues d'attendre, c'est que M. l'abbé Véronnet nous prouvât qu'il n'en est rien. C'est pourtant ce qu'il s'efforce de faire tout le long de son article. J'en viens à sa thèse.

*L'action du système nerveux en général, ou du cerveau, sur tout l'organisme a été très étudiée ; on commence à la connaître avec certitude. Il y a ensuite l'action réciproque des différentes parties d'un même cerveau les unes sur les autres qu'on a aussi étudiée. L'âme « a besoin du cerveau pour exercer ses opérations. » Les monomanies, phobies, délires des persécutions, etc., ne sont que des maladies du cerveau. « Dans l'état actuel, elle (l'âme) ne peut penser, vouloir, avoir conscience, sans lui. Elle pense, veut et agit par le cerveau et avec le cerveau comme elle voit par les yeux, entend par les oreilles. »*

Trop de cerveau ! Trop de cerveau ! Quand on sait de bonne philosophie que l'âme ne dépend du cerveau dans ses opérations que *ratione objecti*, il est permis de trouver exagérée — révérence faite à toutes les découvertes de la science passée, présente et future — l'affirmation que « *l'âme pense, veut et agit par le cerveau et avec le cerveau.* » On ne pourra pas dire non plus que le cerveau, « pris comme organe vivant, intimement uni à l'âme, ne fait qu'un seul principe d'opération avec elle », comme le dit M. l'abbé Véronnet dans une note de la page 573 de la *Revue*.

Les points d'appui sont déjà un peu branlants. Enfin passons.

On peut classer les phénomènes réalisés en la personne de la possédée de Grèzes en trois séries : 1° morsures et brûlures ; 2° horreur des choses saintes ; 3° la possédée distingue une hostie consacrée d'une autre non consacrée, l'eau bénite, les objets bénits de ceux qui ne le sont pas ; elle parle des langues qui lui sont inconnues.

« Dans ses crises la possédée de Grèzes voit le démon près d'elle, qui la torture et qui la mord. Elle pousse des cris déchirants, qui font bien comprendre que l'on se trouve en présence d'une souffrance réelle, poignante, et l'on voit apparaître, aux

endroits indiqués par elle, de véritables plaies, tenant à la fois de la brûlure et de la morsure, avec la trace de dents qui viendraient de mordre.» Ceci vous paraît prouver l'action du diable ? Nenni. Vous n'y êtes point. « Il est établi que l'action du système nerveux, sous le coup d'une émotion intense, ou dans le sommeil hypnotique, peut aller jusqu'à produire des plaies semblables. »

C'est M. l'abbé Véronnet qui parle. Laissons-le parler.

Les images motrices peuvent avoir aussi une très grande influence sur tout le système nerveux. A un récit passionnant vous vous sentez frissonner. Sous le coup d'une émotion profonde l'action d'une image très vive peut produire des troubles apparents et durables dans l'organisme, v. g. : une femme voit un petit enfant sur le point d'avoir le pied écrasé par une porte de fer : là voilà au lit pour plusieurs jours avec une rougeur et une enflure à la cheville. Il en est de même des hématidroses ou sueurs de sang.

Un médecin distingué, aussi religieux que savant, M. Fabre, a dit : « Sur la peau on peut voir de ces hématidroses ou sueurs de sang dont l'origine névropathique a été surtout démontrée par Parrot. »

Voilà l'influence que peut avoir l'action du système nerveux en général. En particulier, c'est-à-dire, actionné par l'hypnotisme, par la suggestion ou l'hallucination, le système nerveux peut voir son action se déployer « presque sans limite. »

Un hypnotiseur dit à son sujet : dormez ; et il dort. M. Focachon, pharmacien de Nancy, colle un simple morceau de papier gommé sur le dos de son sujet et lui fait croire que c'est un vésicatoire. L'effet de l'application d'un vésicatoire se produit sur la peau.

« La suggestion peut produire morsures et brûlures. . . On peut donc les expliquer dans le cas présent sans recourir à aucun agent extranaturel. »

La possédée de Grèzes a horreur des choses saintes. « Les médailles, les croix la mettent en fureur. Elle entre en convulsions toutes les fois qu'on l'exorcise et tombe ensuite dans une profonde prostration, où elle est naturellement plus calme. » — « Je commençai l'exorcisme en présence de mon vicaire général, écrivait un vénérable prélat à Mgr Méric, elle se jeta sur

moi comme une panthère et me déchira un teau rituel. »

M. l'abbé Véronnet est d'avis qu'on peut expliquer ces phénomènes en les regardant comme l'effet d'une hallucination et de la folie, conséquents de scrupules outrés. Des personnes scrupuleuses peuvent venir à être réduites à ce triste état. « Leurs scrupules leur ont fait voir le diable plus que le bon Dieu, elles y ont songé plus souvent qu'à Dieu, et son image a pris possession de leur cerveau. »

Encore des faits qui « peuvent à la rigueur s'expliquer naturellement. . . On n'a pas le droit d'affirmer catégoriquement que ce sont des faits diaboliques. »

Troisième classe de phénomènes: la possédée « sait distinguer une hostie consacrée d'une hostie qui ne l'est pas et apportée avec le même cérémonial extérieur. » Pareillement « elle distingue l'eau bénite, les objets bénits de ceux qui ne le sont pas ».

Celui qui présentait l'hostie consacrée et l'eau bénite savait que l'hostie était consacrée et que l'eau était bénite. « Les faits allégués prouvent simplement que la possédée de Grèzes avait une certaine connaissance de ce qui passait dans la tête et l'esprit de ceux qui l'approchaient. » Même explication pour les langues inconnues à la possédée et parlées par elle : latin, grec, espagnol, etc.

Nous voici donc en pleine transmission de pensée. M. l'abbé Véronnet ne craint pas de l'affirmer: « Le cas de transmission de pensées, par l'image cérébrale et les radiations cérébrales, ne semble plus pouvoir être mis en doute. »

Le Dr Dussart donne, un jour, l'ordre à une jeune fille hystérique, à 700 mètres de la maison, de dormir jusqu'à 8 heures. Il est obéi. Il la réveille de même à une distance de 7 kilomètres et même de 10 kilomètres.

Le cas du fils du Dr Quintard n'est pas moins étrange. Sa mère ouvre une page quelconque d'un dictionnaire et lui demande: « Quelle page est-ce? — « C'est la page 436. » Il devinait juste. Il traduit les langues étrangères: l'anglais, l'espagnol, le grec. On croirait qu'il les entend. Sa mère n'a qu'à se placer derrière un paravent, aussitôt le petit « Ludovic ne voit plus rien, n'entend plus rien. Les radiations sont interceptées et les communications coupées. »

C'est donc une simple affaire de « radiations cérébrales. »  
 Pour en revenir à la possédée de Grèzes, elle n'a pas besoin de connaître les langues dont elle n'a jamais entendu un seul mot pour les parler comme elle le fait, « il lui suffit de répéter comme un écho et sans comprendre les mots qui lui sont transmis par le cerveau de celui qui lui parle. »

(A suivre.)

A. HUOT, ptre.

---

Suite du Courrier de Benjamin

---

Carabane, le 8 novembre 1905.

Ma Chère Grande Sœur,

J'ai reçu votre lettre hier soir, vers trois heures; elle m'a fait tant de plaisir . . . que je ne trouve plus de paroles pour vous le dire.

J'ai reçu aussi la lettre que vous avez fait imprimer par le Père Sébire. Je suis très content de voir ma lettre imprimée; aussi je vous envoie une lettre pour remercier le Père Sébire.

Vous la lui enverrez, car moi je ne le connais pas. Mais c'est vous qui êtes cause qu'il me connaît.

Le 1er novembre, 25 enfants ont fait leur première communion; et comme c'est moi qui les ai préparés, je leur ai dit de bien prier pour vous, Ma Grande Sœur, afin que vous vous portiez toujours bien; et aussi pour *tous ceux qui vous enverront des pièces de cent sous*, pour m'acheter l'*Harmonium et la Cloche*.

Je suis sûr qu'ils ont bien prié à toutes vos intentions, car je leur ai donné des *bonnets*, du chocolat et des chapelets avec des scapulaires, en leur disant que tout cela venait de vous.

Aussi, ils ont dit, tout en mangeant le chocolat, que vous étiez encore *bien plus bonne que riche*, puisque vous pensez aux petits *Diolas*.

Adieu. Je vous aime bien. Ainsi soit-il pour vous!

Votre petit frère noir

BENJAMIN.

P. S.—Je vous envoie tous les vieux timbres que je trouve.

Au R. P. Supérieur de l'école apostolique.

Carabane, le 4 novembre 1905.

Mon cher Père Sébire,

Je vous écris cette lettre pour vous dire grandement merci.

D'abord, j'ai vu ma lettre imprimée dans votre petit *livre rouge* ; mais, je ne sais pas comment ça se fait, elle m'a paru bien plus jolie que quand moi, je l'avais écrite ! Ça doit être encore ma Grande Sœur de Luxembourg qui l'a arrangée comme ça, car, moi, je ne sais pas écrire si joli ! . . .

Seulement, si j'avais su que vous alliez mettre mes écrits dans le livre, j'aurais pas demandé tant de choses à la fois ; mais enfin, je suis content de vous tout de même !

J'ai fait voir *la lettre et le portrait de Benjamin* aux autres enfants ; ils ne voulaient pas croire d'abord, . . . comme l'apôtre saint Thomas, mais à la fin, quand ils ont vu *ma vraie figure*, ils ont tous cru ! . . .

Mais, voilà que tous maintenant veulent vous écrire pour avoir aussi des choses jolies ; ne vous étonnez donc pas s'il pleut des lettres sur notre maison ! . . . Mais, cher Père, comme je suis le premier à avoir fait cela, je pense que vous penserez à Benjamin tout d'abord . . . et puis aux autres ensuite !

Réellement, je puis vous dire que je suis content de ma Sœur Thérèse, elle sait faire plaisir . . .

Mais, mon Père Wintz m'a dit que votre *petit livre rouge* est lu *par toute la terre* ; alors je suis encore plus content de vous et de Sœur Thérèse.

Le 1er novembre, fête de la Toussaint, il y avait belle fête, ici, à l'église : vingt-cinq enfants ont fait la première communion et douze jeunes gens ont été baptisés. Nous avons bien chanté, le Père a bien prêché et tous les chrétiens étaient bien contents ; et ils ont bien remercié mon Père et ils ont dit que, depuis longtemps, on n'avait pas fait pareille fête.

Pendant l'hivernage, *le Saint-Joseph*, notre vapeur, n'a pas marché ; car la pluie n'est pas bonne pour l'électricité ; mais maintenant que c'est fini, le Père va le nettoyer ; alors, nous irons de nouveau visiter les stations Diembering, de Cabrousse, de la pointe Saint-Georges et de Jérôme.

Je suis content de travailler avec le Père, car il nous connaît et sait nous comprendre. Tous les Diolas aussi le connaissent et tous sont contents de l'avoir comme Père. C'est lui qui a bâti la *Grande Chapelle* et les deux maisons de Cabrousse. On lui a donné un nom diola, *Arong agnil* : c'est lui dire qu'il est encore robuste ; aussi les gens de Casamance ne veulent pas qu'il parte d'ici. Il n'est pas commode avec ceux qui sont méchants, mais pour les gens qui aiment le Bon Dieu, il est très bon.

Saluez pour moi les enfants de votre maison et dites-leur que je les aime, et qu'ils prient pour moi, qui suis aussi un peu  
Votre enfant, bien pauvre,

BENJAMIN.

---

### La-communion fréquente

---

La Sacrée Congrégation du Concile a promulgué, le 20 décembre, un important décret favorable à la communion fréquente. La Sacrée Congrégation des Indulgences vient de publier à son tour un décret supprimant la condition de la confession pour gagner les indulgences, en faveur des personnes habituées à la communion quotidienne ou quasi quotidienne. Inutile d'insister sur la haute importance de ces décrets, qui attestent d'une façon éclatante et définitive la faveur de l'Eglise pour la participation fréquente, et même quotidienne, au sacrement des autels.

---

### Des faits consolants

---

La croisade contre l'alcoolisme se poursuit dans la Province avec des perspectives très encourageantes. Personne ne s'attend, sans doute, à voir disparaître entièrement le vice de l'ivrognerie, mais la diminution considérable des ravages qu'il cause dans nos populations constituera un résultat déjà inappréciable.

D'autre part, si le Parlement adopte, comme nous l'espérons, le projet de loi proposé par l'honorable M. Fitzpatrick sur l'observation du dimanche, beaucoup de violations du repos dominical disparaîtront rapidement. Ce projet de loi n'est peut-être pas parfait dans sa forme actuelle ; mais rien n'empêche le Parlement de le modifier et de l'améliorer. Nous faisons donc des vœux pour qu'il soit finalement adopté et mis en force.

## Bilan géographique de l'année 1905

(Suite.)

LE ROYAUME DE NORVÈGE. — Une révolution pacifique, une sorte de coup d'Etat, a rompu brusquement l'union de la Suède et de la Norvège, qui, depuis près d'un siècle, vivaient sous l'égide d'un même roi, bien que chacune d'elles eût son organisation distincte, sa représentation nationale, son pavillon, son armée et sa marine : seule l'administration des affaires diplomatiques et consulaires était commune et confiée au ministère suédois.

Depuis 1903, le Parlement norvégien, ou *Storting*, avait réclamé une représentation consulaire distincte, menaçant de ne plus voter le budget commun en cas de refus. Mais le roi Oscar II, n'écoutant que ses conseillers suédois, s'y opposa obstinément ; il ne voulut pas même recevoir une députation de la Chambre norvégienne, qu'il traita comme rebelle.

C'est alors que, le 7 juin dernier, le ministère norvégien, sûr de l'assentiment de toute la nation, déclara la déchéance d'Oscar II comme roi de Norvège, décréta le remplacement du drapeau de l'Union par le drapeau national, tout en exprimant le désir que le roi détrôné désignât un membre de sa famille pour être souverain de la Norvège.

Enfin, le roi de Suède n'ayant pas accédé à cette demande, les Norvégiens, par un plébiscite, auquel prirent part les femmes comme les hommes, élurent pour roi le prince *Charles de Danemark*, petit-fils du roi Christian, époux de la princesse Maud d'Angleterre, fille d'Edouard VII.

C'est le 7 décembre que le couple royal arriva à Christiania, transporté sur un navire de guerre norvégien et escorté de deux cuirassés, l'un anglais, l'autre allemand.

Par une délicate attention et pour renouer les traditions historiques le nouveau roi, en prêtant serment à la Constitution, a pris le nom de *Haakon VII*, les Haakon ayant régné sur le pays du x<sup>e</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle. Son fils a choisi le nom d'Olaf, qui rappelle les débuts du catholicisme en Norvège avec le roi Olaf le Saint.

Le roi Haakon VII, intronisé à Christiania par le *Storting*, assemblée nationale, sera, conformément à la tradition, sacré à

Trondhiem, dans la magnifique cathédrale d'origine catholique du XII<sup>e</sup> siècle. Bien que la nation soit aujourd'hui protestante, elle ne l'est devenue que par surprise, dit Mgr Fallize, évêque missionnaire de Christiania, et elle n'a aucunement rompu avec les mœurs d'autrefois :

« En effet, depuis un bon nombre d'années, l'Eglise catholique jouit dans ce pays d'une liberté qui pourrait servir d'exemple à beaucoup d'autres. La nomination à tous les postes ecclésiastiques chez les catholiques est une question où l'Etat ne s'ingère point, à l'opposé de ce qui se passe quand il s'agit de ministres protestants. Le prêtre est « officier de l'état-civil » pour tous les fidèles de son district, et le mariage contracté devant lui est légal. Les catholiques sont exempts de toutes les taxes pour le maintien de l'Eglise d'Etat et des écoles protestantes. L'évêque est le seul législateur, le seul chef et le seul inspecteur de tous ses établissements scolaires. L'exercice public du culte est non seulement reconnu, mais même protégé. Le jour de la Fête-Dieu, à Christiania, la procession du Saint Sacrement s'est déployée dans les rues de la capitale au milieu d'un cortège d'agents de police en grand uniforme, et des protestants semaient des fleurs sur le parcours. »

(A suivre.)

FR. ALEXIS M.-G.

### Bibliographie

— *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1904-05.*

Nous sommes très en retard pour mentionner cet intéressant volume, dont toute la presse a parlé déjà et a fait de copieuses citations. L'attention — un peu fiévreuse — que l'on donne, ces années-ci, aux sujets qui tiennent à l'instruction publique fait que l'on a de toutes parts parcouru cet ouvrage avec plus de soin. Et cet examen, soit du rapport proprement dit du Surintendant de l'Instruction publique, soit des rapports des inspecteurs d'écoles, soit enfin des nombreux tableaux statistiques qui se trouvent dans le volume, cet examen, disons-nous, a convaincu les gens de bonne foi, qui s'en doutaient bien déjà, qu'il s'opère dans tout le domaine éducationnel de la Province un progrès sensible et continu. Quant aux personnes qui

s'attendent à voir les progrès sérieux procéder par des bonds prodigieux, ils ne font que démontrer qu'ils ignorent absolument la nature des choses humaines.

— *Le Problème de l'Heure présente*, ouvrage de Mgr Delassus, nous paraît d'une importance si considérable, que nous y revenons aujourd'hui et le recommandons de nouveau à l'attention de nos lecteurs.

En effet, l'heure à laquelle nous sommes est décisive, non seulement pour la France et l'Eglise de France, mais pour l'humanité. Dans le monde entier, les événements se précipitent dans l'ordre politique, social et religieux. Quel est leur point de départ, quel sera leur aboutissement? Telle est la question dont tous les hommes sérieux cherchent la solution, et qui s'impose particulièrement à l'étude des ecclésiastiques.

Le PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE, fruit de recherches et de méditations poursuivies durant plusieurs années, a été jugé, dans sa première édition, par des hommes d'une compétence incontestée, comme apportant, sur la situation présente et les moyens d'en sortir, des lumières qui doivent être prises en grande considération.

La seconde édition comble les lacunes qui ont été signalées dans la première.

Nous avons indiqué, il y a huit jours, le nom et l'adresse de l'éditeur, et le prix de vente de cet ouvrage. Nous renvoyons donc le lecteur, là-dessus, à notre précédente livraison.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (8e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. Directeur, Mgr LeMonnier, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de mars :

Cornelius Agrippa. (Mgr LeMonnier.) — Faut-il étudier le spiritisme? (*suite*). (Ch. Richet) — Les tremblements de terre en 1906 et leurs causes (Hallauer) — Le problème de l'être et sa survivance (J. Gaillard) — Les mains de feu (X.) — Qu'est-ce? (P. Lerouge) — Variétés.

 ETUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES.—Toute personne désireuse de se procurer les meilleures MÉTHODES pour l'étude *sans maître* des langues étrangères (l'Anglais, l'Allemand, l'Italien, l'Espagnol, le Russe, le Portugais) n'a qu'à me faire connaître son adresse, et je lui enverrai une circulaire imprimée comprenant tous les renseignements. Ecrivez à PHILIPPE MASSON, 235, rue Prince-Edouard, Québec.